

Discours de Monsieur Alioune Ndiaye,
Coordonnateur du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme,
Genève, 11 juin 2009

Je ne saurais commencer mon intervention, sans rappeler que 5 mois après sa brillante prestation devant cette auguste assemblée, la délégation sénégalaise vient de s'illustrer par une déclaration liminaire qui rassure.

Ce n'est point surprenant.

E. N. I D'une part le Sénégal s'est toujours signalé dans le combat de la promotion et de la protection des droits de l'homme, ce qui lui a permis de bénéficier, encore une fois, ~~plus~~ de la confiance de la communauté internationale par sa réélection au Conseil des Droits de l'Homme.

D'autre part, le processus de l'EPU, a été mené sous la houlette du Garde des sceaux, ministre de justice avec un esprit de dialogue et de concertation qu'il faut saluer. Je note avec beaucoup de satisfaction, les réponses adéquates qu'il a bien voulu apporter^{es} aux doléances du comité sénégalais des droits de l'homme, l'une des plus anciennes institutions nationales de droits de l'homme.

C'est pourquoi, c'est une satisfaction pour le Comité Sénégalais des Droits de l'Homme, de constater encore une fois que la Communauté internationale est consciente, des efforts du Gouvernement sénégalais, de faire de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, une réalité

Cette marque de confiance au Sénégal est le résultat du climat de confiance et de respect mutuel, du dialogue franc et sincère que les autorités ont su établir aussi bien avec l'institution nationale qu'avec tous les acteurs de la société civile.

Aussi, je tenais à saluer ici le rôle important joué par la Société Civile sénégalaise dans le processus de l'EPU. Cela démontre de leur part, une maturité et un esprit de responsabilité dont le seul souci est l'effectivité de la reconnaissance et de la jouissance des droits des personnes.

J'exhorte les autorités sénégalaises à continuer le partenariat avec la Société Civile et à être encore plus vigilant^g car le combat pour les droits de l'homme est perpétuel. Le Sénégal est reconnu comme un Etat de droit respectueux des droits de l'homme et donc il est heureux de constater qu'il a pris en considération toutes les recommandations qui lui ont été adressées ~~rapidement~~ et a promis de diligenter leur mise en œuvre.

Le Comité est disposé à accompagner le gouvernement dans cette mission.

Le CSDH sait compter sur le ministre d'Etat maître Madicke Niang, pour apporter un soutien plus accru à l'Institution Nationale en moyens financiers, matériels et financiers. De par sa composition pluraliste et ses représentations dans toutes les régions du pays, le comité s'avère être un partenaire privilégié des autorités